



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1147) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ASSOCIATION « PRIMA LA MUSICA »**      **DÉCISION N° DM-26-032 EN DATE DU 15 JANVIER 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Prima la musica » représentée par Monsieur Philip de LA CROIX, en qualité de président, dont le siège est situé Maison des associations, 41/43 rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes, d'organiser des répétitions supplémentaires de concerts de Prima la Musica, dans la salle Berlioz, les 15 et 22 janvier 2026 de 9h00 à 16h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'Association « Prima la musica » représentée par Monsieur Philip de LA CROIX, en qualité de président, dont le siège est situé Maison des associations, 41/43 rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes, afin d'organiser des répétitions supplémentaires de concerts de Prima la Musica, dans la salle Berlioz, les 15 et 22 janvier 2026 de 9h00 à 16h30.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**